

20.05.2009 – 13:24 Uhr

Libéralisation de la Poste - Les syndicats disent NON à une libéralisation qui sera funeste

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) oppose un NON clair et net à la libéralisation intégrale de la Poste, proposée aujourd'hui par le Conseil fédéral, via une révision de la législation. Pareille mesure s'avérera funeste : les expériences déjà faites à l'étranger montrent en effet que la qualité des services postaux s'en trouvera dégradée, alors que leur prix augmentera ; par ailleurs, elle sera aussi à l'origine d'une énorme sous-enchère salariale. Les actions menées actuellement par les syndicats contre le démantèlement des offices de poste font apparaître que la population ne veut pas renoncer à des services postaux de niveau élevé, comme le prouvent les 120 000 signatures environ récoltées en peu de temps pour une pétition en ce sens. La politique de libéralisation appliquée ici par le Conseil fédéral passe totalement à côté des vœux de la population.

L'USS rejette aussi énergiquement le fait que la nouvelle loi sur la poste ne prévoit que des négociations sur une convention collective de travail (CCT). Aujourd'hui, le droit en vigueur stipule une obligation de conclure une CCT. Et le respect des « conditions de travail usuelles dans la branche » est une garantie insuffisante. Pour empêcher la sous-enchère salariale, il faut une CCT de force obligatoire, c'est-à-dire étendue à toute la branche.

L'USS rejette enfin la transformation de la Poste Suisse et de PostFinance en une société anonyme. Une telle mesure n'apportera aucun avantage aux client(e)s et aux employé(e)s, mais sera uniquement synonyme de nouveaux risques et d'une perte d'influence démocratique sur les services publics.

Contact:

Rolf Zimmermann (031 377 01 21 et 079 756 89 50), premier secrétaire de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100583644> abgerufen werden.